

Projet pédagogique

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

ANNEE 2016-2017



Commune de NIVILLAC - Service Enfance Jeunesse

SOMMAIRE

- Page 3: « Pourquoi un projet pédagogique? »
- Page 4: Le Projet Educatif de la commune: valeurs éducatives et moyens mis en place
- Page 5: Situation initiale (la commune, les locaux, sites exploitables et matériel, partenariats possibles)

Descriptif Accueil de Loisirs

- Page 6: les locaux
- Page 7: capacités d'accueil, inscriptions, horaires
- Page 8: le personnel et la communication
- Page 9: les tarifs
- Page 10: une « journée type » à l'Accueil de Loisirs
- Page 11: les objectifs pédagogiques fixés par l'équipe
- Page 17: l'équipe pédagogique
- Page 19: l'intégration des enfants porteurs de handicaps
- Page 20: les séjours courts ÉTÉ 2016

Pourquoi un projet pédagogique ?

« La pédagogie, est un ensemble de méthodes permettant de guider un enfant, une personne dans ses apprentissages.

La pédagogie s'intéresse tout particulièrement à l'apprenant, et à la manière dont il va apprendre. » www.eduquer-respect.fr



- C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique – les intervenants - les parents - les mineurs et l'organisateur.
- Il définit les conditions de fonctionnement
- Il sert de référence tout au long de l'action
- Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne
- Il sert à construire les démarches pédagogiques
- Il est réalisé par l'équipe pédagogique

- Il est issu des valeurs éducatives que la commune souhaite transmettre, mais aussi en fonction:
 - Du public donné
 - Des ressources humaines, financières, matérielles...
 - Des installations spécifiques
 - Des dates données et horaires prévisibles
 - Des modalités de fonctionnement de l'équipe

Le Projet Educatif de la commune

Compte tenu:

- Des différentes demandes des parents en matière d'accueil extra scolaire,
- Du problème de proximité / mobilité des personnes et donc des enfants et des jeunes, des zones de Sainte Marie et Saint Cry,
- De la nécessité de proposer des ouvertures sportives, culturelles et éducatives aux enfants et aux jeunes,
- Des difficultés scolaires rencontrées par certains enfants et de celles parfois rencontrées par les parents pour les aider,
- Du souhait des jeunes de se voir proposer des sorties et animations adaptées et de leur droit à l'information,

La commune s'est fixée les valeurs éducatives suivantes:

- Proposer des réponses liées aux besoins et difficultés des familles par la mise en place de structures d'accueil collectif,
- Donner à tous les ouvertures sportives, culturelles et éducatives les plus larges possibles,
- Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la vie en collectivité (apprentissage de la citoyenneté),
- Améliorer le cadre de vie périscolaire et extrascolaire des enfants,

Mise en place de moyens:

- L'animation socioculturelle, durant le temps libre, s'inscrit bien dans la continuité de l'action éducative développée au service de l'enfant, en complémentarité de la famille et de l'Ecole,
- Favoriser l'accès à l'information pour que chaque jeune puisse faire ses propres choix, quel que soit son âge,
- Respecter la laïcité en permettant l'accueil de tous les enfants, quels que soient leur milieu et les convictions de leurs parents, en excluant toutes discriminations d'ordre racial, religieux, physique et moral,
- Volonté de respecter les rythmes de vie de l'enfant par un aménagement adapté du temps et des espaces.

Situation initiale...

La commune de Nivillac compte 4452 habitants, sur une zone de 5548 hectares. C'est la commune la plus étendue du canton (jusqu'à 9 kms dans sa plus grande longueur). Elle est découpée en 4 principaux lieux: le bourg, la Porte Garel, Saint Cry et Sainte Marie.

Cet éclatement entraîne des difficultés d'accès aux services pour les personnes les plus éloignées du bourg et de la Roche Bernard.

L'Accueil de Loisirs est ouvert depuis 2000. En effet, le déracinement des familles et le plein emploi ont engendré une nouvelle donne: la garde d'enfants devenait un réel problème, ainsi que le manque d'offre d'activités de loisirs et éducatives pour les enfants et les jeunes.

• Locaux, sites exploitables et matériel utilisables par l'ALSH

- Salle des sports et terrains multiports
- Salle du docteur Picaud, en centre bourg
- Salle foyer rural avec cuisine aménagée
- Le bois de Lourmois
- Le jardin de Lourmois
- Cantine municipale
- Ancien camping municipal en herbe
- Structures jeux extérieurs et skate parc
- Un minibus de 9 places

• Les différents partenariats possibles

- L'école de musique
- Le Forum
- La médiathèque
- Le Foyer Logement
- La piscine
- Le centre équestre
- Les associations sportives et culturelles de la commune

Description de l'ALSH

L'ALSH accueille des enfants et des jeunes de 3 à 17 ans. Afin d'être au plus proche des besoins physiologiques du public, les bâtiments sont divisés en 2 parties: une pour les 3/6 ans, l'autre pour les plus de 6 ans.

De plus, afin de respecter le développement physique et intellectuel des enfants et des jeunes, ils sont répartis sur plusieurs tranches d'âges: 3/6 ans, 6/9 ans et plus de 10 ans.

L'ALSH est déclaré DDCCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Nous sommes donc dans l'obligation:

- **D'élaborer un projet éducatif et pédagogique**
- **De respecter un taux d'encadrement réglementaire**
- **D'assurer un encadrement qualifié**
- **De suivre une réglementation spécifique aux Accueils de Loisirs (déclaration d'ouverture, capacités d'accueil...)**

Les locaux 3/6 ans

- une grande salle d'activités aménagée en plusieurs petits coins
- une salle d'activités, servant aussi de salle de repos annexe
- une salle de repos
- sanitaires enfants et adultes
- un bureau
- une salle animateurs servant aussi de cuisine
- une régie intérieure
- une cour avec sanitaires, panneaux de basketball, un local de rangement et une structure de jeux extérieure
- un garage

Les locaux plus de 6 ans

- une grande salle d'activités divisible en deux parties
- deux salles d'activités à l'étage
- Salle du Dr Picaud, en centre bourg, à partir de juillet 2016 (pour les 10-13 et 14-17 ans)
- sanitaires
- un bureau
- une salle animateurs servant aussi de cuisine
- une régie intérieure
- une cour avec sanitaires, panneaux de basketball et cages de football
- un garage

Capacités d'accueil 2016-2017

PERIODE	CAPACITE TOTALE	3/6 ANS	PLUS DE 6 ANS
JUILLET	80	32	48
AOUT	68	32	36
AUTOMNE	68	32	36
NOEL	28	16	12
HIVER	68	32	36
PRINTEMPS	68	32	36
MERCREDIS	44	30	14

Les horaires

- * Accueil échelonné: de 8h à 10h
- * Pause méridienne: de 12h à 13h30, avec possibilité de prendre son repas à la cantine
- * Départ échelonné: de 17h à 18h
- * Garderie pré et post accueil: 7h30/8h et 18h/18h30

Les inscriptions

Vacances scolaires:

- Les 3/9 ans peuvent s'inscrire à la journée avec ou sans repas
- Les 10 ans et plus peuvent s'inscrire avec ou sans repas à la journée ou la ½ journées

Les mercredis, période scolaire:

- Pour toutes les tranches d'âges à la ½ journée ou journée, avec ou sans repas.



IMPORTANT !!!

Les familles doivent réserver les dates d'inscriptions avant l'ouverture de l'ALSH. De plus, avant toute nouvelle inscription, un dossier doit être rempli (1 par enfant). Celui-ci est valable pour l'année civile.

Le personnel...



Le personnel pédagogique

- 1 directrice
- 1 directrice adjointe
- 1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants pour les 6/17 ans

Composition de l'équipe

- L'équipe d'encadrement se compose au minimum de 50% d'animateurs titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'animateur), un maximum de 50% de l'équipe peut être stagiaire BAFA, et un maximum de 20% de l'effectif total peut être non diplômé (aide-animateur)
- La directrice est titulaire d'un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) et d'un BAFD (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur)
- L'adjointe est titulaire d'un BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire)

Personnel technique salarié de la commune

- 2 personnes pour l'entretien journalier des locaux
- 2 à 3 personnes pour le service cantine

Communication...

Avant l'accueil

- Les programmes sont téléchargeables sur le site internet de la commune www.nivillac.fr, 3 semaines avant le début des vacances scolaires. De plus, vous y trouverez toutes les informations pratiques du service Enfance/Jeunesse.
- Flyers dans les écoles
- Articles presses locales et publications municipales

Pendant le séjour

- Nous informons les parents oralement ainsi qu'à l'aide d'un panneau d'informations qui leur est destiné. De plus, une personne de l'équipe au minimum est disponible afin de répondre aux éventuelles questions des parents.

Après le séjour

- L'équipe pédagogique retransmet le bilan à l'organisateur, à savoir la Mairie de Nivillac.

Tarifs à partir du 1er juillet 2016

Nivillac et communes conventionnées*

	0 à 560€	561€ à 750€	751€ à 900€	901€ à 1100€	Plus de 1101€
Journée	4,80€	7,95€	9,10€	10,30€	11,40€
½ journée	2,35€	4,00€	4,55€	5,20€	5,80€
Repas	3,50€	3,50€	3,50€	3,50€	3,50€
Garderie	0,50€ le ¼ h	0,50€ le ¼ h	0,50€ le ¼ h	0,50€ le ¼ h	0,50€ le ¼ h

*Férel (pour les villages de La Grée, La Châtaignière, La Ville Bleue, La Voûte, Le Rosquet, Kergava et Kéraudrain), La Roche Bernard, Arzal et Herbignac

Hors convention

	0 à 560€	561€ à 750€	751€ à 900€	901€ à 1100€	Plus de 1101€
Journée	13,40€	14,95€	17,70€	19,50€	21,35€
½ journée	6,70€	7,50€	8,60€	9,95€	10,80€
Repas	6,85€	6,85€	6,85€	6,85€	6,85€
Garderie	0,60€ le ¼ h	0,60€ le ¼ h	0,60€ le ¼ h	0,60€ le ¼ h	0,60€ le ¼ h



Suite à de nombreux désistements de dernière minute qui pénalisent le fonctionnement du centre, il faudra nous prévenir au minimum 2 jours à l'avance de l'annulation d'une inscription, sans quoi la (les) journée(s) et/ou la cantine sera(ont) facturée(s).

Une journée type à l'ALSH...

Les 3/6 ans

- 7h30-8h Pré accueil
- 8h-10h Accueil échelonné
- 10h-12h Temps d'activités
- 12h-13h30 Repas
- 13h30-15h Temps calme
- 13h30-16h Sieste avec réveil échelonné
- 15h-16h30 Temps d'activités
- 16h30 Goûter
- 17h-18h Départ échelonné
- 18h-18h30 Post accueil

Les plus de 6 ans

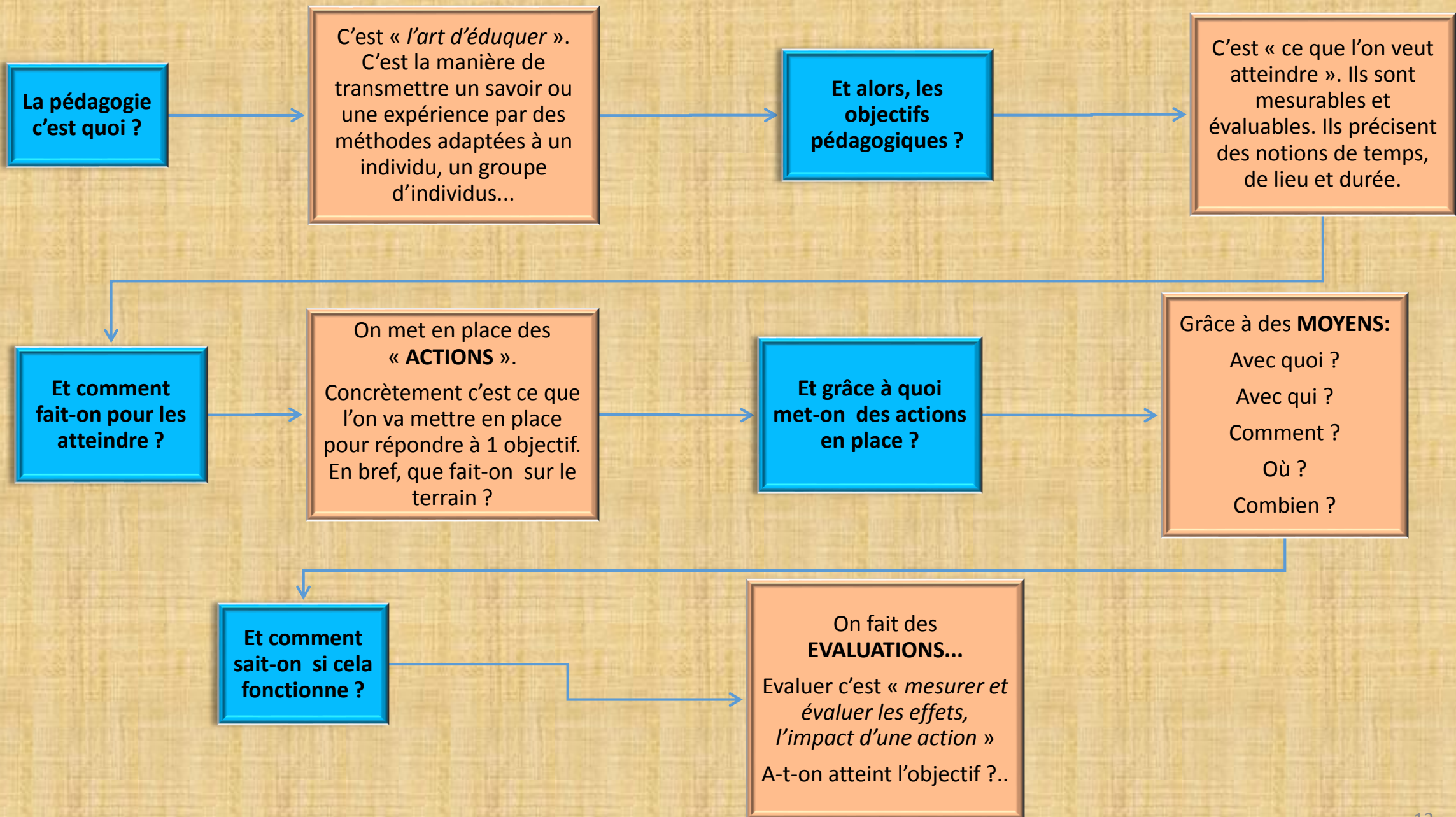
- 7h30-8h Pré accueil
- 8h-10h Accueil échelonné
- 10h-12h Temps d'activités
- 12h-13h30 Repas
- 13h30-14h Temps calme puis temps libre
- 14h-16h30 Temps d'activités
- 16h30 Goûter
- 17h-18h Départ échelonné
- 18h-18h30 Post accueil

Cette journée type est évidemment modulable selon les besoins et les attentes des enfants et des jeunes

Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques ont été définis par l'équipe pédagogique (animateurs, directrice adjointe et directrice), sur les différents temps d'une journée à l'ALSH.





Notre mission, notre but principal est de permettre aux enfants et aux jeunes de prendre du plaisir en fréquentant l'ALSH. Le centre est donc tout d'abord **un espace ludique**, permettant de passer de bons moments entre copains.

L'ALSH est aussi **un espace de détente**, où nous tenons à respecter le rythme de chacun selon son âge et assurer sa sécurité physique et affective.

L'ALSH est aussi **un espace d'apprentissage du vivre ensemble** afin de permettre à tous les enfants et jeunes de grandir, d'évoluer dans de bonnes conditions. De ce fait, vivre ensemble c'est aussi porter une attention particulière à l'enfant en tant qu'individu à part entière, qui grandit avec les autres.

Ce n'est qu'à cette condition, pendant son séjour, qu'il pourra prendre du plaisir dans ce qu'il entreprend et s'ouvrir aux personnes qui l'entourent.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : <i>Le Matin</i>	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE
<p>Permettre à l'enfant mais aussi au parent d'avoir un accueil individuel et adapté, afin d'aider chaque enfant à trouver sa place au sein du groupe, et de rassurer, mettre en confiance l'accompagnant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Aider l'enfant dans sa transition maison-centre, famille-collectivité, jouer avec l'enfant. *Bien définir le rôle de chaque animateur sur les temps d'accueil: se rendre disponible, à l'écoute et répondre aux différentes questions si besoin. *Présence, écoute, transmissions et informations. Utiliser la borne d'accueil et le cahier de liaison parents/animateurs *Se présenter et faire visiter le centre pour les nouveaux *Bien observer le comportement de l'enfant afin de savoir s'il a besoin de jouer/ être seul ou besoin d'aller vers les autres enfants, à l'animateur de l'aider.
<p>Faciliter la circulation: permettre à l'enfant d'accéder au matériel de façon autonome en aménageant l'espace</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Mettre en place des « coins permanents » (espaces symboliques, jeux de société, dessin, lecture) en libre accès *Mettre du matériel à disposition des enfants et à leur hauteur. *Répartition des animateurs sur les différents « coins permanents », échanger avec les enfants, répertorier leurs besoins et envies. *Donner à jouer, faire jouer et jouer avec les enfants s'ils le demandent
<p>Permettre à l'enfant de s'exprimer, de donner son avis et de choisir ses activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Regroupement (ou petits groupes si très nombreux) des enfants avant les activités *Instaurer des temps d'échanges : <ul style="list-style-type: none"> - formels, lors de « petits forums » : évaluation des activités par les enfants, comment ils se sentent à l'ALSH. On s'écoute, on évite les exclusions, les animateurs animent la discussion et au besoin distribuent la parole. - informels, lors des discussions pendant les temps de repas, temps calmes, temps libres. *Proposer plusieurs activités afin que l'enfant ait le choix. Prendre en compte l'envie des enfants, proposer des activités originales. *Poser un cadre sécurisant autour de l'enfant qui aurait choisi de ne pas participer aux activités proposées, sans parasiter le groupe. *Mise en place d'un cahier pour que les enfants s'expriment à l'écrit, par dessin.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES: <i>La Pause Méridienne</i>	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE
<p>Lors des repas, susciter la curiosité, la découverte et contribuer au développement sensoriel</p>	<ul style="list-style-type: none"> *S'assurer que tous les enfants mangent et goûtent. *1 ou 2 animateurs par table, échanges verbaux entre enfants et adultes. *Les animateurs doivent être actifs pour le bon déroulement des repas: aider les enfants, faciliter les échanges, discuter du ressenti de la matinée, animer le temps de repas. *Evaluer la matinée pendant le repas.
<p>Lors des repas, permettre aux enfants de vivre un moment agréable, convivial, en apprenant les gestes de la vie quotidienne, le respect des autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Instaurer un cadre, des règles connues de tous, et maintenir le calme. *L'enfant participe à la vie collective dans le but de développer son autonomie: manger seul, s'entraider, partager, respecter, avoir des relations avec les autres... *Attendre que chacun à la table aie fini de manger, puis ranger la table. Le repas fini, les enfants partent tous en même temps, ou par tranches d'âges (selon le degré de fatigue, d'excitation ou les conditions météo...)
<p>Permettre à chacun de se reposer dans un lieu adapté, et ainsi respecter son rythme biologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> *L'animateur propose et s'implique dans des activités calmes avec les enfants. *Enfants de 3 à 6 ans: en salle de sieste, dans les lits, temps de repos après lecture d'un album ou écoute de musique. Temps calme pour les enfants qui ne dorment pas, en petits groupes, activités calmes. * Enfants de plus de 6 ans: temps calme, ambiance calme, donc faire des petits groupes d'enfants et jouer avec eux. *Animateurs: gestion de son propre rythme afin de rester disponible, attentif et actif sur le reste de la journée. Chacun doit avoir un temps de repos sur la pause méridienne. S'organiser pour le planning de sieste: 1 installe les lits et les enfants, 1 aux toilettes, 1 ou 2 en temps calme, puis roulement des pauses. Communication pour un bon déroulement, vigilance sur l'état ce fatigue de ses collègues, équité dans les pauses.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES: <i>L'Après-midi et les soirées</i>	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE
Etre à l'écoute et considérer les envies et attentes des enfants	<ul style="list-style-type: none"> *A la fin du temps calme, prévenir les enfants 10 minutes avant le regroupement, pour finir de jouer, et ranger. * Regroupements: temps de parole, prise en comptes des centres d'intérêt et envies des enfants. Présentation et proposition des activités, les enfants choisissent. * Faire des petits groupes
Mettre en avant la notion de découverte à travers des activités variées.	<ul style="list-style-type: none"> * Les animateurs sont force de propositions, de nouveautés. Ils échangent entre eux, se documentent, se renouvellent. *Les enfants sont force de propositions * Satisfaire et stimuler la curiosité des enfants par des expériences, des découvertes, de la nouveauté.
Mettre à disposition et à portée des enfants les éléments du goûter, afin qu'ils en soient acteurs et plus autonomes	<ul style="list-style-type: none"> * Les enfants participent à la distribution, au rangement. Faire avec eux, expliquer pourquoi ce n'est pas une corvée, en faire un moment sympathique et ludique. * Aménagement des espaces *Faire des petits groupes pour plus de confort, moins de bruit, plus de calme et de convivialité
Garantir la cohésion de l'équipe pédagogique au fil de l'année, dans les transitions périodes scolaires/ vacances scolaires	<ul style="list-style-type: none"> *Mise en place de réunions d'équipe, qui permettent la prise de parole de chacun, et où l'on s'écoute, on dialogue. Ces réunions sont nécessaires à la mise en place d'une communication pertinente et efficace, essentielle à la cohésion d'équipe; on y fait le bilan et évalue les actions passées, on réajuste, on s'organise et anticipe la suite. * 2 journées pédagogiques en équipe avant l'été pour élaborer le projet pédagogique de l'année, et le projet d'animation des vacances d'été. * Tous les mercredis soirs en période de vacances scolaires *Entre chaque période de vacances scolaires concernant les mercredis * 1 samedi matin avant chaque petites vacances scolaires

L'équipe pédagogique



« Ce sont les individus qui font un séjour et non les activités »

Les parents nous confient leurs enfants. C'est notre responsabilité de garantir leur sécurité physique, affective et morale. Par définition l'animateur est celui qui motive, agit, anticipe, écoute, observe, veille au respect de chacun et au respect du matériel, suscite et prend des initiatives, s'implique, encourage la coopération, s'adapte...
En bref, l'animateur n'est pas là pour « garder » ou pour « occuper » les enfants, mais bien pour ANIMER.

La nature des activités de l'AL exige une présence continue du personnel pédagogique auprès des enfants, et implique une responsabilité éducative, de sécurité et d'animation.

Cette présence est de caractère moral et juridique au regard de :

- *la bonne réalisation du projet pédagogique et du programme d'activités,
- *la sécurité affective et physique des enfants
- *le respect de leur personnalité et de leurs droits.

L'exercice de ces différentes responsabilités exige donc :

- *la recherche d'une attitude éducative constante,
- *la connaissance et le respect des différentes réglementations,
- *un savoir être et un savoir faire, fondés sur la prévention, l'écoute et la connaissance des besoins et possibilités des enfants, ainsi que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités.

LES ANIMATEURS STAGIAIRES Bafa*

Avant le séjour, la directrice rencontre les stagiaires pour leur expliquer comment se déroulera leur évaluation.

Les stagiaires rencontrent le directeur une fois par semaine afin de faire un point sur leur stage, de l'évaluer. Chaque semaine ils ont une grille d'évaluation à remplir, portant sur les savoirs/savoirs faire/savoir être d'un animateur. Cette grille leur permet d'analyser leur travail.

A la fin de cette rencontre, le directeur et le stagiaire fixent des objectifs pour les semaines futures.

A tout moment, les stagiaires peuvent demander des compléments d'informations, à l'équipe d'animateurs ainsi qu'à la directrice.

**Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur*

LES « NON NEGOCIABLES » DE L'EQUIPE DE DIRECTION

Etre capable de s'investir dans la préparation de l'ALSH et dans les bilans.

Auto évaluer ses animations.

Ne pas mettre en danger physique ou moral les enfants et les jeunes.

Respecter le projet pédagogique.

Ne pas consommer de tabac et d'alcool dans les locaux.

Interdiction de consommer des substances illicites.

Respecter les locaux et le matériel.

Etre à l'écoute des enfants et des jeunes, et rassurer si besoin.

Intégration des enfants porteurs de handicaps

Nous accueillons à l'AL des enfants porteurs de handicaps. Il nous a donc paru primordial de réfléchir sur comment accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles. Les objectifs de cet accueil sont :

- **permettre aux enfants porteurs de handicaps de passer de bons moments avec les autres enfants.**
- **répondre aux besoins physiologiques des enfants porteurs de handicaps afin de ne pas les mettre en insécurité.**
- **développer chez les autres enfants de l'AL le respect de la différence**

Avant l'accueil :

Il est essentiel pour la directrice de pouvoir rencontrer l'enfant, ses parents, et au besoin son médecin ainsi que l'équipe éducative.

Cette rencontre permettra de connaître l'enfant, son comportement, ses différents troubles, de présenter le handicap, mais aussi pour les parents de nous expliquer ce qu'ils attendent de cette intégration.

La directrice devra elle aussi expliquer le fonctionnement de l'AL et mettre en confiance les parents et l'enfant qui arrive dans un univers encore inconnu.

A la fin de cet entretien est établie une fiche de renseignements complémentaires (qui est confidentielle) ou pour certains un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).

Bien sûr la directrice se doit d'informer et de sensibiliser l'équipe d'animation.

Pendant l'accueil :

Les animateurs ou l'animateur référent devra répondre aux besoins premiers de l'enfant (l'aider à s'alimenter, à se changer, si besoin...), l'accompagner dans les différents moments de la vie quotidienne, dans les temps d'activités et dans les relations au groupe. Il est important de discuter avec tous les enfants de l'AL et surtout de répondre aux questions de chacun.

Le but est que l'enfant porteur de handicap vive des temps de plaisir avec les autres enfants. Cela permettra aussi d'aborder la notion de la différence.

Il est aussi important que l'équipe d'encadrement ne surprotège pas l'enfant porteur de handicap, afin que cela ne freine pas son évolution.

Après l'accueil :

Le retour quotidien fait aux parents est primordial. Il peut être fait oralement, comme pour les autres enfants, en fin de journée. Il s'agira de préciser les points positifs et les limites de l'accueil de l'enfant du point de vue des parents et de l'équipe pédagogique. Au besoin, à la fin du séjour de l'enfant ce bilan pourra se faire par écrit. Il est aussi important de discuter en équipe afin de connaître le vécu des animateurs sur la journée (les problèmes rencontrés, les points positifs, les pistes d'amélioration possibles).

L'équipe pédagogique devra se poser la question : l'intégration de l'enfant porteur de handicap est – elle réussie?

SEJOURS COURTS

Juillet- Août 2016



A la demande des enfants et des parents, nous mettons en place cet été sur 3 tranches d'âge des séjours courts. Il faut bien garder à l'esprit que pour certains enfants ce sera la première fois qu'ils dormiront sous tente, et/ou sans leurs parents. Il sera donc très important de rassurer les enfants. Le séjour court est aussi un moment inquiétant pour les parents qui nous confient leurs enfants. C'est donc à l'équipe pédagogique de bien communiquer avec les parents sur le déroulement, le trousseau à fournir, comment vont se passer les baignades, la toilette, le couchage...

L'objectif du séjour court

Les mots d'enfants « dormir avec les copains, se baigner, rigoler »

Les mots des jeunes « être tranquille entre copains, découvrir de nouvelles activités »

Permettre aux enfants de découvrir une autre expérience de vacances, d'être acteurs de leurs vacances et de partager des moments de plaisirs avec les copains.

- * dormir sous tente avec les copains (les enfants pourront choisir avec qui ils souhaitent dormir, tout en respectant la non-mixité)
- * préparer le matériel avant de partir
- * réaliser les menus (les enfants réaliseront les menus, aux animateurs de veiller à les équilibrer)
- * faire les courses pour les repas (avant et pendant le séjour)
- * participer aux différentes tâches de la vie quotidienne (installation du camps, préparation des repas, vaisselle, rangement...)
- * participer aux veillées
- * Ranger le camps, puis le matériel au retour du séjour.

Séjour 3/6 ans, du 11 au 13 juillet à Lauzach (56)

« La Petite Ecurie dans la Prairie » (3 jours et 2 nuits)

- ❖ Hébergement en tipis
- ❖ 1 séance d'éthologie, et 1 séance d'équitation naturelle
- ❖ Les enfants profiteront du cadre original et naturel de la structure en participant à des jeux organisés par les animateurs



Séjour 6/9 ans, du 19 au 22 juillet à Montoir de Bretagne (44)

« Séjour Nature, les Pieds dans l'herbe » (4 jours et 3 nuits)

- ❖ Hébergement en camping, à la base de loisirs.
- ❖ Activités manuelles portant sur la nature et l'environnement, construction de cabanes, activités d'observation de la faune et de la flore, soin des petits animaux de la ferme et du potager, balade à dos d'ânes...

Séjour plus de 10 ans, du 2 au 5 août à TAUPONT (56)

« Séjour multi activités » (4 jours et 3 nuits)

- ❖ Hébergement en camping, à la base de loisirs
- ❖ Au programme: planche à voile, kayak, tir à l'arc et funboat (petit catamaran)!

